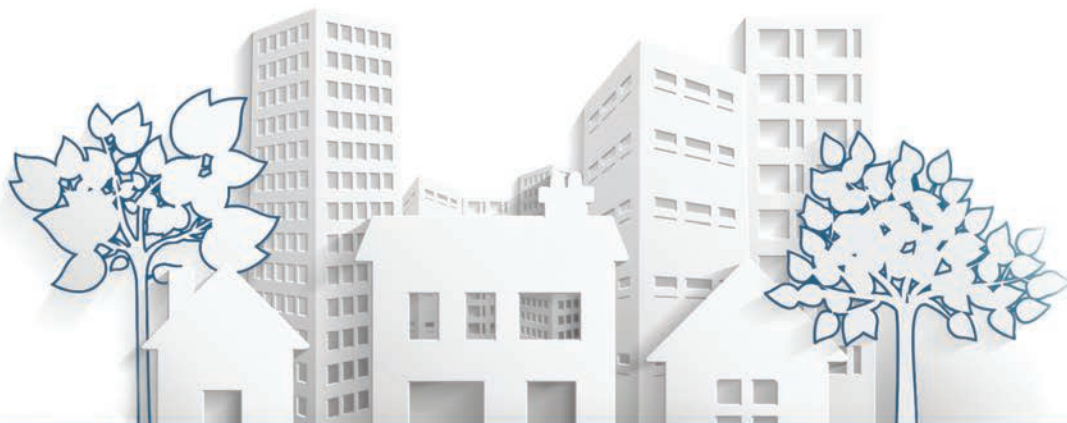




Table des matières

Vie Statutaire	3
Composition du Conseil d'Administration	4
Composition du Bureau	4
Le calendrier	4
Représentation de SOLIHA JURA	5
Rapport moral	6
Rapport d'activité	9
L'équipe	10
La réhabilitation accompagnée au service des particuliers	12
Lutter contre la précarité énergétique	13
Favoriser le maintien à domicile	15
Lutter contre l'habitat indigne et indécent	16
Développer l'offre locative	17
La conduite de projets de territoire	18
Élaboration de documents d'urbanisme	19
Étude et Animation d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat	19
Animation d'opérations façades	22
Études de revitalisation des Bourgs-Centres	23
Études «Habitat Seniors»	23
Mission de programmation urbaine	24
Réhabilitation de bâtiments publics	24
SOLIHA JURA, une présence marquée sur le département	26
Revue de presse	28
Résolutions	30
Projet de résolutions	31

Vie Statutaire



Composition du Conseil d'Administration

Conseil Départemental :

Mme Hélène PELISSARD / Mme Danielle BRULEBOIS / Mme Natacha BOURGEOIS / Mme Christine RIOTTE / M Jean FRANCHI / M René MOLIN / M Philippe ANTOINE / M Jean-Charles GROSDIDIER

Membres élus par l'Assemblée Générale :

ADIL : représentée par Mme Agnès MARTINET-FIDON
ADMR : représentée par M. Thomas SCRIVE
AJENA : représentée par M Jean-Marie ECOIFFIER
AMJ : représentée par M. Jean-Louis MAITRE
CAF : représentée par M. Frédéric ZYGMUNT
CAFC : représenté par M. Jean-Louis DELORME
CAPEB : représentée par M. François JOUVANCEAU
CAUE : représenté par Mme Florence JUILLARD-FERREUX
Chambre d'agriculture : représentée par Mr. François LAVRUT
Chambre des Métiers : représentée par M. Michel CHAMOUTON
Chambre des Notaires : représentée par Maître Laurent PONTIROLI
Action Logement : représenté par Mme Nathalie ROZAND
MSA : représentée par M. Jean-Marie de LAMBERTERIE
PRODESSA : représentée par Mme Marie-Odile REMOND
SACI Franche-Comté : représentée par M. Jean MEYER
UDAF : représentée par M. Hubert GREMAUD
M. Michel BALLAND

Composition du Bureau

Présidente : Hélène PELISSARD
1er Vice-président : René MOLIN
2ème Vice-président : Jean FRANCHI
Trésorier : Jean-Louis DELORME
Trésorière adjointe : Agnès MARTINET - FIDON
Secrétaire : Jean MEYER
Secrétaire adjoint : Vacant

Le calendrier

En 2017 :

Réunion du Bureau : 20 février 2017
Réunion de bureau : 24 mars 2017
Conseil d'Administration : 11 avril 2017
Assemblée Générale : 5 décembre 2017

En 2018 :

Réunion de bureau : 07 février 2018
Conseil d'Administration : 21 juin 2018
Assemblée Générale : 21 novembre 2018

Représentation de SOLIHA JURA

La Fédération nationale

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

*Structurer le réseau
Développer l'expertise métier
Peser sur la définition
des politiques nationales*

Union territoriale SOLIHA
Bourgogne Franche-Comté

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

*Regrouper à l'échelle régionale
les organismes membres
Développer la coopération
et la solidarité
entre ses membres*

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA
SICA
CONCEPTION
MAÎTRISE
D'ŒUVRE

JURA
SOLIHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

JURA

*Une chaîne immobilière solidaire
au service des projets locaux*

Soliha Jura est membre

de la fédération nationale SOLIHA

de l'Union Territoriale SOLIHA Bourgogne Franche-Comté

et à ce titre siège au bureau du CRHH

des structures SOLIHA AIS et SICA JURA

de l'ADIL, AJENA et CAUE

du Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Rapport moral



Bienvenue à l'Assemblée Générale 2018 de SOLIHA Jura.

Notre association a choisi de tenir son assemblée générale dans l'enceinte de ce salon de l'habitat et je voudrais tout d'abord remercier nos partenaires de la tenue de ce salon qui est un rendez-vous annuel incontournable du monde de l'habitat jurassien.

Le secteur de l'immobilier se porte plutôt bien dans notre département avec des ventes qui progressent et un marché plutôt dynamique.

Pourtant, aujourd'hui, le Jura est confronté à 3 défis majeurs :

- **Le défi de l'attractivité de nos territoires** : difficulté de trouver de la main d'œuvre, d'où la nécessité de renforcer notre attractivité et le logement participe aux solutions pour attirer de nouvelles populations.

- **Le défi de la transition démographique**: 27% des jurassiens ont plus de 60 ans et le maintien à domicile des personnes âgées est déjà un sujet majeur mais cela va encore s'amplifier et nous devons anticiper des réponses intelligentes et bienveillantes.

- **Le défi majeur de la transition énergétique**, c'est une priorité pour plusieurs raisons :

➤ Les dérèglements climatiques sont aujourd'hui une réalité

➤ Le logement est le principal facteur d'émission de CO2 et notre consommation doit impérativement être réduite,

➤ L'énergie devient très chère et son prix pénalise les plus modestes.

Enfin, et corrélé à ce changement climatique et au climat mondial de guerre, **le défi de l'accueil de populations étrangères en danger** dans lequel la France est engagée et pour lequel on nous demande de trouver des réponses localement.

Soliha est au coeur de ces problématiques, avec un rôle d'amortisseur social, pour permettre d'apporter des réponses habitat à ceux qui en ont le plus besoin.

Avec nos compétences en AMO, nous sommes le conseil privilégié de nos concitoyens et nous aurons le plaisir de mettre à l'honneur le 2000ème bénéficiaire du programme Habiter Mieux,

Avec nos compétences pluridisciplinaires en matière d'urbanisme et de développement local, SOLIHA accompagne aussi les collectivités locales sur leurs différents projets avec cet avantage majeur d'être ancré au cœur du territoire, d'en connaître ses particularités, ses enjeux, ses élus, ses attentes et parfois ses limites.

Avec ses compétences sociales, notre agence immobilière, certes autonome, mais complémentaire, propose la gestion de logements sociaux avec un accompagnement des publics accueillis,

Avec ses compétences techniques, notre structure associée SICA, peut concevoir un projet du début jusqu'à sa réalisation finale.

Demain, grâce à nos compétences de gestionnaire et à travers notre fibre sociale et notre exigence de solidarité, nous devons accompagner les plus fragiles pour leur permettre de s'installer dans un logement sécurisant qui correspond à leur besoin à chaque stade de leur vie.

L'équipe que dirige Claude Peclet, répond à des sujets divers et complexes et je voudrais leur rendre un bel hommage car ils sont passionnés, efficaces et réactifs.

De plus, et heureusement, ils sont compétents, chacun dans leur domaine, mais **chaque jour les procédures se complexifient, les enjeux évoluent.**

Hier on faisait un PLU ou une carte communale, aujourd'hui on couvre un territoire beaucoup plus vaste avec un seul document,

Hier on rénovait un bâtiment pour le rendre plus confortable, aujourd'hui les enjeux sont plus complexes et les aides plus encadrées,

Hier on accompagnait des populations modestes, aujourd'hui on soutient des familles en grande précarité ou des populations en perte de repères,

Lorsqu'en 2015, l'ancien Président Michel Balland, sur les préconisations de Claude, a pris la décision de rejoindre 120 autres associations dans notre grand mouvement fédéral, il a permis d'**inscrire notre association dans une nouvelle dynamique indispensable à son évolution.**

Demain pour continuer à répondre aux attentes de nos clients et de nos partenaires nous devons :

- Rester un acteur de proximité, avec un bureau où vous pouvez venir nous rencontrer, nous prévoyons d'ailleurs de renforcer notre agence de DOLE,
- Rester proche de nos élus, avoir un lien permanent avec la politique de notre département,
- Etre un partenaire efficace qui vous apporte des solutions innovantes, en mutualisant des compétences entre plusieurs SOLIHA au plan régional,

- Relayer vos demandes auprès des décisionnaires pour faire avancer vos projets, avec un groupe qui parle d'une seule voix aussi bien en région qu'au niveau national.

Vous nous connaissez, nos équipes sont présentes sur le terrain chaque jour, nous avons déjà une longue histoire de travail en partenariat avec les élus, avec les populations et je crois que notre travail est reconnu. Cela ne doit pas changer, nous tenons à cette proximité.

Nous structurer sans perdre notre âme jurassienne, faire profiter à notre territoire du meilleur, rester concentrés sur nos missions et relever les défis d'attractivité, de transitions démographique et énergétique sans oublier celui de la solidarité envers les plus vulnérables,

Voilà chers amis, cher Claude, chers élus, chers collaborateurs de Soliha, la feuille de route que je vous propose de mettre en œuvre ensemble pour cette fin d'année, pour 2019 et pour l'avenir du Jura.

La Présidente de SOLIHA JURA
Hélène PELISSARD

Rapport d'activité



L'équipe



Claude Peclet
Directeur

Services généraux



Sophie Choulot
Assistante de direction



Heidi Petithuguenin
Comptable



Agnès Girardot
Secrétaire comptable

Pôle études - Services aux collectivités locales



Christophe Ruellan
Responsable
urbanisme réglementaire



Renaud Dalmais
Architecte
urbaniste



Noémie Blanco
Chef de projet
urbanisme réglementaire



Gautier Lacanal
Chargé d'opération



**Pôle Habitat -
Services aux particuliers**



Bernard Cantenot
Responsable du
service habitat



Garcia Manuel
Chargé d'études



Emmanuelle Rigolot
Agent social



Guilhem Juge
Conseiller technique



Etienne Collette
Chargé d'opération



Loic Debray
Chargé d'opération



Jean-Pierre Gros
Chargé d'opération



Virginie Michaud
Chargée d'opération



Bruno Fabbris
Conseiller habitat

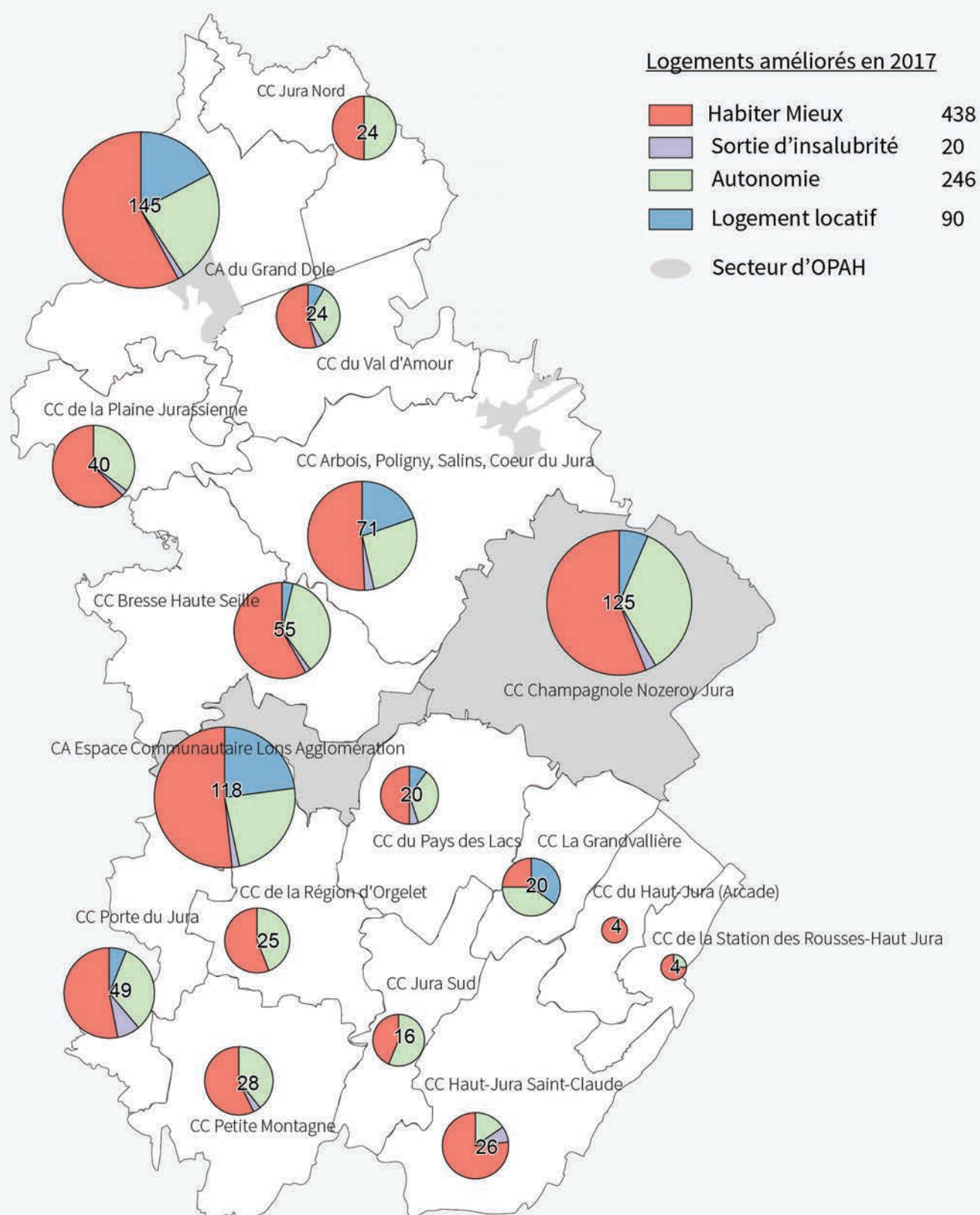


Caroline Carmantrand
Conseillère habitat



Delphine Vavril
Conseillère habitat

La réhabilitation accompagnée au service des particuliers



➤ **+ de 700 familles accompagnées**

➤ **438 familles sorties de la précarité énergétique**

➤ **90 logements locatifs privés conventionnés rénovés**

➤ **15 Millions € de travaux générés**

➤ **7.6 Millions € de subventions mobilisées**

Lutter contre la précarité énergétique

Accompagner les propriétaires

La **mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** est la mission de base de Soliha Jura : nous accompagnons les propriétaires, de la définition de leur projet jusqu'à leur réalisation. Soliha Jura fait de la maîtrise de l'énergie une de ses priorités. Au delà de la simple diminution des factures énergétiques des jurassiens, l'objectif est d'améliorer le confort de vie des ménages.



Habiter Mieux, est un programme qui favorise les travaux d'économies d'énergie performants à destination des ménages les plus modestes.

Ce programme est porté par l'**Agence nationale de l'habitat** (Anah) et relayé sur le terrain par les délégataires des aides à la pierre (Département, ECLA, CAGD).

Pour un propriétaire occupant, l'Anah prend en charge 35 % à 50 % du montant des travaux, cumulable avec la prime Habiter Mieux et les aides des collectivités locales.



Bilan 2017 :



Le **programme Effilogis** est porté par la **Région Bourgogne Franche-Comté**. Il est destiné à promouvoir des programmes très performants, dits «Bâtiments Basse Consommation».

Soliha Jura est un bureau d'étude agréé pour accompagner les maîtres d'ouvrage -aussi bien particuliers que collectivités- dans leurs réalisations BBC : réalisation d'audits, diagnostics thermiques approfondis et missions d'AMO.

En 2017 :

24 Audits

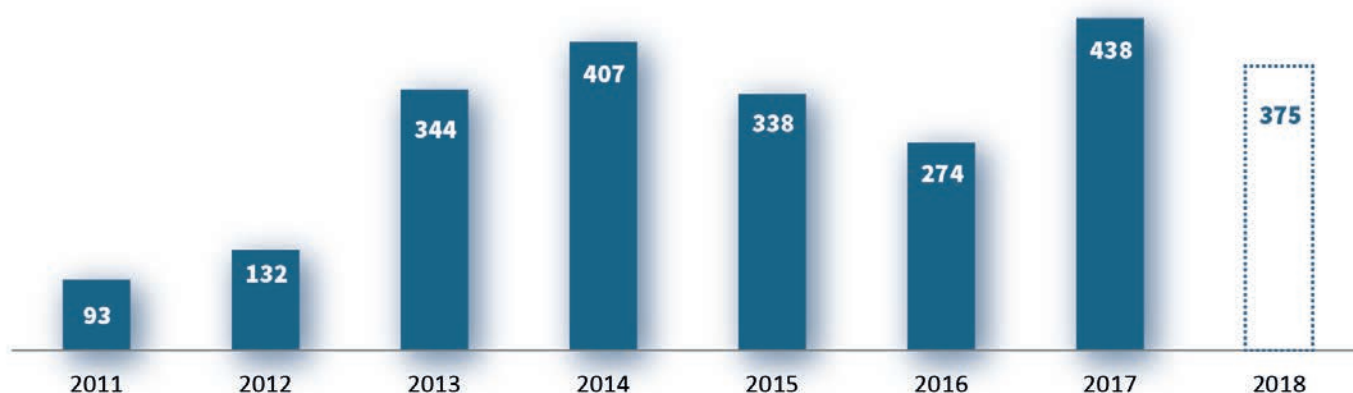
17 missions d'AMO BBC global ou par étape

Le rôle de Soliha Jura est de **communiquer** sur les actions existantes et **d'accompagner** les maîtres d'ouvrage : Visites-conseils, évaluations thermiques, aide à la décision, plan de financement, montages des dossiers, suivi des travaux ...

Le bouclage des plans de financement pour les plus fragiles est rendu possible par l'implication d'autres **partenaires financiers** (les trois délégataires des aides à la pierre (Département du Jura, ECLA, Grand Dole), les collectivités maîtres d'ouvrage d'OPAH, les caisses de retraites (CARSAT, RSI, MSA), Fondation Abbé Pierre et PROCIVIS) et de **partenaires du domaine social ou en lien avec la maîtrise des énergies** ...

Habiter Mieux, c'est aussi les **copropriétés**. En 2017, SOLIHA JURA a accompagné la première copropriété fragile pour un projet à Lons-le-Saunier de 32 logements.

Habiter mieux en quelques chiffres



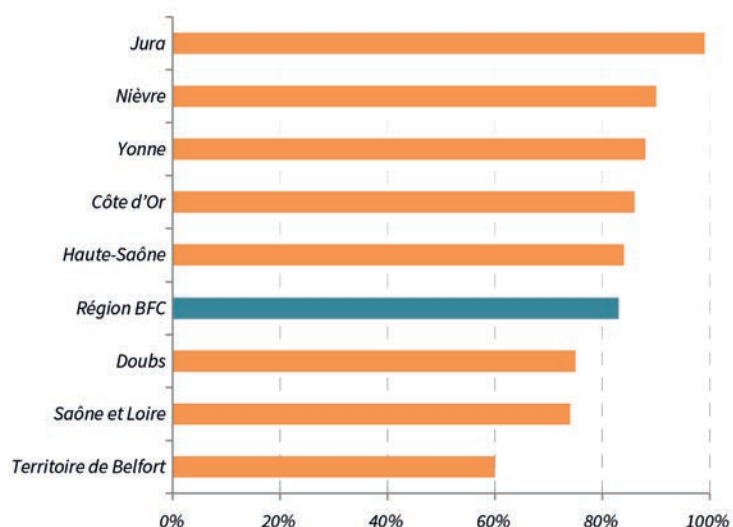
Le programme Habiter mieux, c'est plus de 2 300 propriétaires occupants jurassiens accompagnés pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement depuis 2011.

Avec ses résultats en 2017, le département du Jura se place au premier rang des départements de la Bourgogne Franche-Comté. Le Jura représente 9 % de la population régionale et a réalisé 14 % des dossiers Habiter Mieux.

Depuis 2011,

- Plus de **2 300 dossiers Habiter Mieux**
- **42 % de gain énergétique** en moyenne
- **80 % des bénéficiaires d'HM** ont un taux d'effort énergétique inférieur à **10 % après travaux**

Réalisations par rapport aux objectifs



Exemple de financement du programme Habiter Mieux

- . Ménage avec enfants éligible aux aides de l'Anah (Plafond Très modeste)
- . Classe énergétique du logement : Étiquette F
- . Travaux d'isolation des combles et changement des menuiseries dans un pavillon des années 1960.

Coût des travaux : 15.825 € TTC

Subventions obtenues : 10.000 € soit **63 %** du coût

- . Anah (50%) = 7.500 €
- . Prime HM (10%) = 1.500 €
- . Département du Jura = 500 €
- . **Collectivité = 500 €**

Complément de financement :

- . Ecoprêt de 5.000 €, mensualité à 70 € pendant 6 ans

Baisse mensuelle des factures de chauffage de 40 €
Changement de classe énergétique : Étiquette finale D

Favoriser le maintien à domicile

↳ Adapter les logements

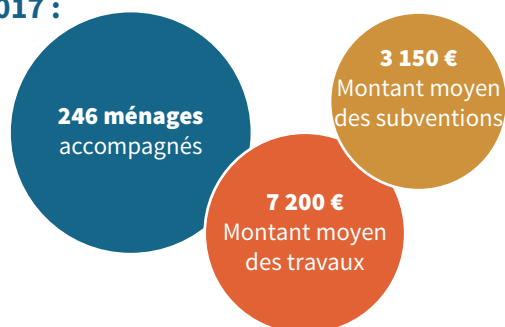


Vivre chez soi le plus longtemps possible est le souhait de bon nombre de personnes âgées. Soliha Jura s'attache à **accompagner la réalisation de programmes de maintien à domicile** chez les propriétaires occupants âgés aux ressources modestes.

Des **diagnostics autonomie** sont réalisés, à la demande des caisses de retraite, pour aider les propriétaires à la décision. La plupart des programmes concernent des travaux d'adaptation des sanitaires.

Soliha Jura réalise une **mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage** et mobilise les différents partenaires financiers : l'Anah, le Conseil Départemental du Jura, les caisses de retraites ...

Bilan 2017 :



Outre son engagement en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, Soliha Jura intervient également sur des missions d'**adaptation des logements face à des situations de handicap**. Ces interventions sont le fruit d'une collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : interventions conjointes avec les travailleurs sociaux et ergothérapeutes,

visites-conseils, diagnostic partagé, définition du programme de travaux. Ce travail permet de mobiliser la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

29 dossiers
conjointes
avec la MDPH

↳ Des actions de prévention

Au delà d'un accompagnement individuel des propriétaires, Soliha Jura s'est également engagé en 2017 dans des actions collectives de prévention, notamment sur le problème des chutes à domicile. Dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, SOLIHA JURA a organisé 2 **salons du Bien Vieillir**, à Arbois et Saint-Claude.

2 représentations
théâtrales
sur 2 salons

≈ 20 stands
sur 2 salons

+ de 200
participants

Un grand merci à tous les partenaires qui ont accepté de venir présenter leur savoir faire et à la troupe de théâtre Folia.



Certaines situations de logements dégradés recouvrent parfois de **l'habitat indigne**. Ces situations sont l'une des **priorités de l'Anah**, avec des objectifs et des moyens ambitieux. De même pour les **3 délégataires des aides à la pierre sur le territoire du Jura**, qui, pour faciliter le financement des sorties d'insalubrité, proposent des **aides complémentaires** à l'Anah.

Pour Soliha Jura, il est primordial **d'identifier** ces situations, **d'accompagner** les propriétaires sur **toute la durée de l'opération**, et de travailler de concert avec **l'ensemble des partenaires** qui interviennent.

Sorties d'insalubrité

Bilan 2017 :



Le **traitement des situations d'insalubrité** est extrêmement complexe :

Il repose d'une part sur une phase **d'identification**, à laquelle sont régulièrement associés différents partenaires (Élus locaux, agents de terrains, partenaires sociaux ...), d'autre part, la **phase de réalisation des projets** est souvent très **longue** et semée de **difficultés**.

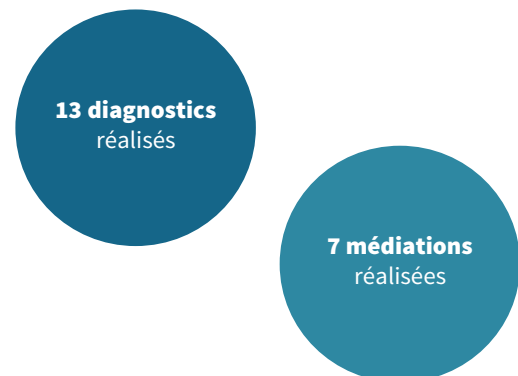
Malgré cette complexité, les **chargés d'opérations de Soliha Jura assurent l'accompagnement** du projet, quelque soit les difficultés et la durée de l'opération.

À noter que le **financement du projet** est très souvent déterminant pour lancer des opérations de traitement contre l'insalubrité : Force est de constater que la **suppression des Allocations Logements** pour les prêts travaux, entérinée dans la loi de finance de 2018, **fragilise la capacité de financement des propriétaires les plus modestes** et aura une incidence sur les objectifs 2018 (à ce jour, seulement 7 dossiers LHI en cours).

Situations d'indécence

L'habitat indigne ne concerne pas uniquement les propriétaires occupants, mais aussi les locataires. Soliha Jura s'investit également dans le but de résorber les situations d'**habitats indécents** dans le parc locatif.

Dans le cadre du dispositif départemental de lutte contre l'habitat indigne et indécent, piloté par l'Adil, Soliha Jura assure des missions de diagnostic et de médiation auprès des propriétaires bailleurs. Elles sont réalisées à la demande de partenaires comme la CAF, le Conseil Départemental du Jura, la MSA ...



Développer l'offre locative

Pour les propriétaires, il est important de proposer des logements locatifs de qualité, ou de valoriser leur patrimoine. En s'engageant à louer leur bien à des ménages aux ressources modestes et à un loyer abordable, il leur est possible d'obtenir des aides de l'Anah et des collectivités locales. Si les priorités de l'Anah ont été recentrées sur les propriétaires occupants, la production de logements locatifs privés à vocation sociale reste l'un des objectifs de l'Anah et des délégataires des aides à la pierre.

Accompagnement des propriétaires bailleurs

En 2017, Soliha Jura a accompagné **38 propriétaires bailleurs** pour l'amélioration de **90 logements locatifs**, contre 46 en 2016.

Les projets se concentrent principalement dans les secteurs d'OPAH et les centres-bourgs.

Pour être éligibles, les logements sont soit :

- dégradés ou très dégradés, occupés ou vacants.
- Énergivores, sans pour autant être dégradés.

Des conditions sur la qualité thermique et la classe d'énergie après travaux ont été instaurées.

Afin de **favoriser des travaux d'économies d'énergie performants** sur le parc locatif privé, sur proposition de SOLIHA JURA, les délégataires des aides à la pierre ont mis en place un dispositif de modulation des loyers, en fonction de la performance énergétique du bien.

L'objectif est d'entrer dans une approche «gagnant-gagnant» entre propriétaires et locataires.

Soliha Jura accompagne également les propriétaires bailleurs dans leur **prise de décision**. Pour cela, l'outil MOPI permet de réaliser des montages d'opérations immobilières privés.

Cet outil permet d'intégrer :

- les différents financements mobilisables,
- la dimensions fiscale de l'opération,
- des paramètres de gestion immobilières.

Répartition des 90 logements locatifs financés (par délégataires)

38 Conseil Départemental

27 ECLA

25 Grand Dole



Gestion locative

L'Agence Immobilière Sociale du Jura a pour vocation de favoriser l'accès des ménages les plus fragiles à un logement décent à loyer modéré. Elle gère 193 logements au 31 décembre 2017, dont 47 logements communaux.

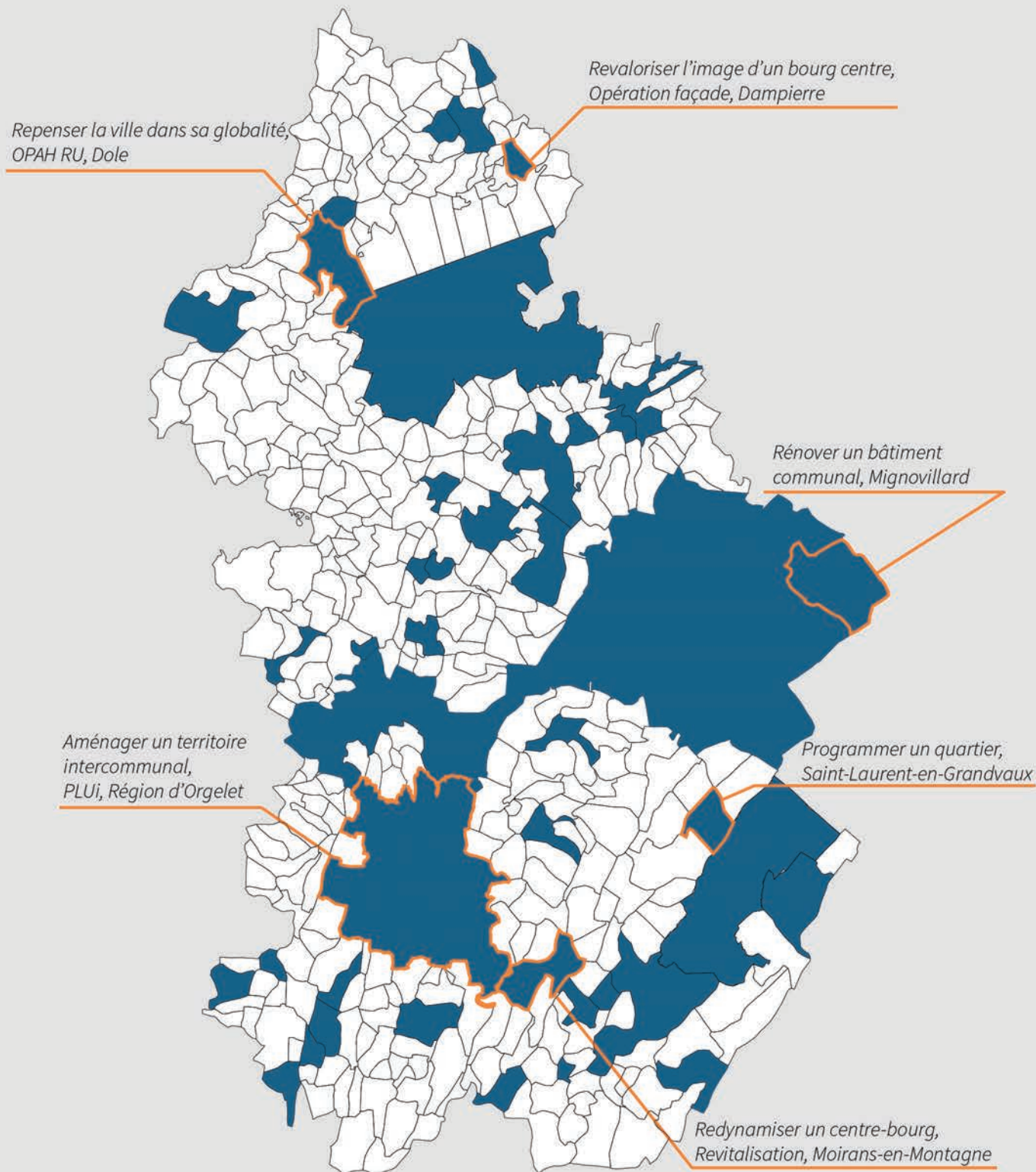
30 nouveaux logements ont été mobilisés en 2017. 40 % d'entre eux affichent une **étiquette énergétique B (DPE)**. Il est primordial de proposer des logements dont les loyers et les charges sont maîtrisés.

Pour **inciter les bailleurs** à mettre leur logement en location, en particulier pour des ménages présentant des difficultés, des dispositifs incitatifs sont proposés :

- **VISALE**, qui est un service gratuit d'Action Logement et qui permet de garantir les loyers d'un locataire entrant dans un logement géré par l'AIS.

- **Louer Abordable**, pour les logements conventionnés avec ou sans travaux, qui permet un abattement fiscal jusqu'à 85 % du revenu généré par la location.

Une quarantaine de collectivités jurassiennes accompagnées



En complément de ses actions en direction des particuliers, SOLIHA JURA accompagne les collectivités locales dans la mise en œuvre de leur politique habitat. La pluridisciplinarité de l'équipe, Architecte, Urbaniste, Géographe (...), permet d'appréhender les projets dans leur globalité : de la définition stratégique, à la réalisation et ce, quelque soit l'échelle des territoires d'études.

Élaboration de documents d'urbanisme

Les documents d'urbanismes sont des documents publics, qui cadrent l'aménagement d'un territoire.

Élaboration ou révision de carte communale, de Plan Local d'Urbanisme (PLU), de PLU intercommunal (PLUI), Soliha Jura développe son service urbanisme réglementaire depuis plus de 15 ans pour répondre au mieux à la demande des élus.

Proximité, concertation, développement durable et sensibilisation sont les maîtres-mots de l'intervention de SOLIHA JURA.

Depuis 2017, la loi ALUR impose le transfert de cette compétence aux EPCI (sauf si 25% des communes représentant 20 % de la population de l'EPCI s'y opposent). Si ce transfert occasionne quelques inquiétudes vis-à-vis des élus, il révèle néanmoins la nécessité de mettre en place un réel projet de territoire, ce que s'accorde à proposer SOLIHA JURA.

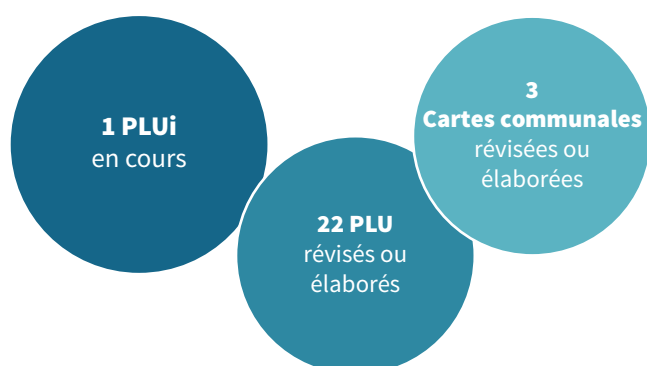
Un changement qui affecte par ailleurs le service urbanisme :

- Quantitativement, le nombre d'offres diminue sur le territoire.
- Qualitativement, les dossiers sont plus conséquents et nécessitent une collaboration importante avec les bureaux d'études partenaires.

SOLIHA JURA mobilise les compétences des bureaux d'études partenaires suivants : Sciences Environnement de Besançon, Au Delà du Fleuve de Montfaucon, SCP Coppi-Grillon-Brocard-Gire pour l'assistance juridique.

SOLIHA JURA travaille également en collaboration avec la Chambre d'Agriculture sur le volet agricole.

Bilan 2017 :



À noter que le pôle urbanisme s'est lancé dans l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Région d'Orgelet) en 2017.

Étude et Animation d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat

Dans la boîte à outils «Habitat», les OPAH sont un outil privilégié pour mettre en œuvre une politique habitat privé sur un territoire. Elle peuvent être également mobilisées dans les projets de revitalisation des centres villes et bourgs-centres.

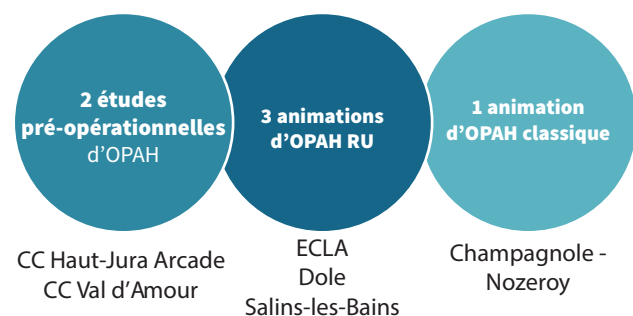
Elles se déclinent le plus souvent à l'échelle intercommunale (OPAH classique), voir également à l'échelle d'un cœur de ville avec un volet Renouvellement Urbain renforcé (OPAH RU).

Leur mise en œuvre crée une véritable dynamique de la réhabilitation grâce à une animation renforcée sur le terrain (cf. la carte de la territorialisation des projets réalisés en 2017).

D'une durée de 3 à 5 ans, l'OPAH se décompose en :

- Étude pré-opérationnelle (6 à 8 mois) :
Analyse du territoire, définition des axes prioritaires et quantification des objectifs
- Suivi-Animation (3 à 5 ans) :
Animation d'un réseau de partenaires, communication, visites-conseils auprès des propriétaires, suivi des dossiers et de l'opération.

Bilan 2017 :

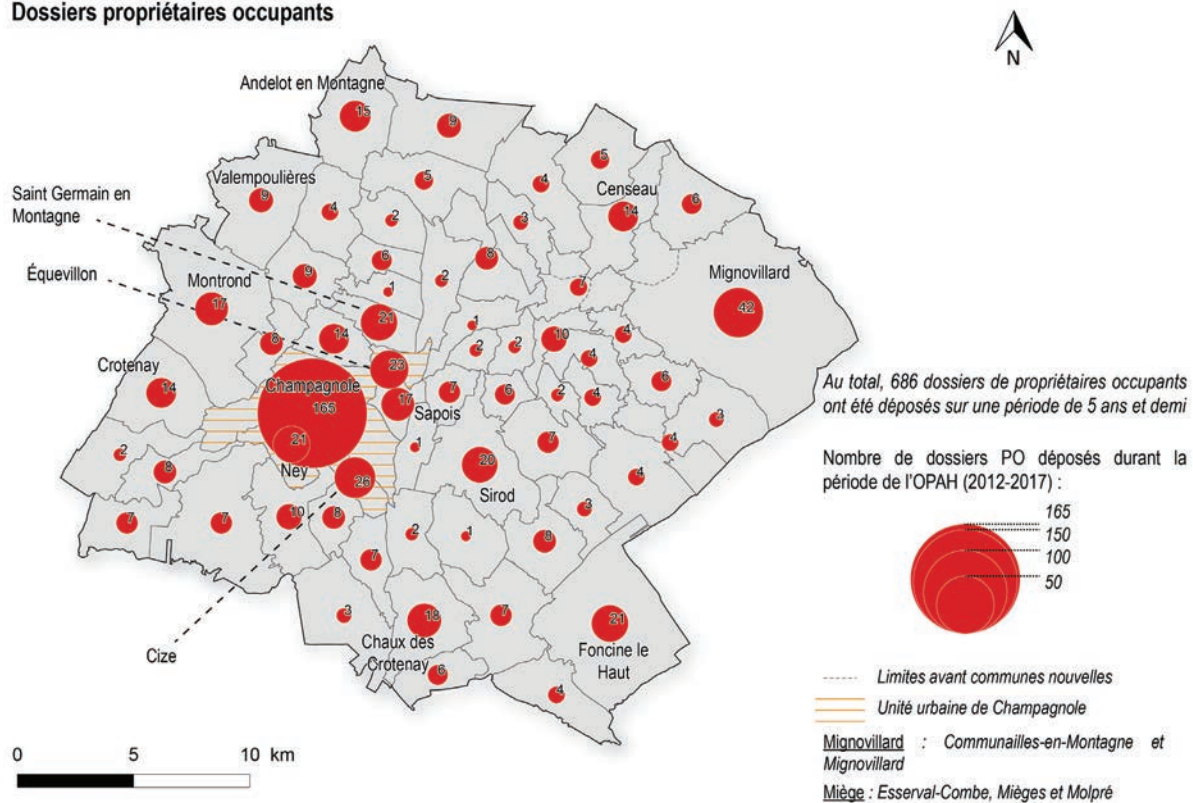


Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura :

Une OPAH dite classique mais avec de véritables enjeux en matière de lutte contre la précarité énergétique et les logements indignes, et l'adaptation des logements en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et / ou handicapés.

Avec quasiment 700 dossiers déposés sur 5 ans et demi pour les propriétaires occupants et 41 projets locatifs déposés comprenant 59 logements, le bilan de cette OPAH est exceptionnel :

**Bilan de l'OPAH de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura :
Dossiers propriétaires occupants**



OPAH de Renouvellement Urbain de Dole, Cœur de ville :

La convention a été signée en 2016 et s'étalera sur une durée de 6 ans et demi (En raison de «l'Action cœur de ville» annoncée en 2018).

Outre les problématiques que l'on retrouve dans une OPAH «classique», l'animation du volet RU nécessite des interventions spécifiques.

D'une part, la thématique habitat doit être abordée de manière systémique avec l'ensemble des autres problématiques (Espaces publics, commerces, accessibilités, stationnement...).

D'autre part, l'OPAH RU est accompagnée d'un volet coercitif (Opération de Restauration Immobilière ...) et de mesures spécifiques (opération façades, réfection des parties communes, préservation du patrimoine architectural ...).

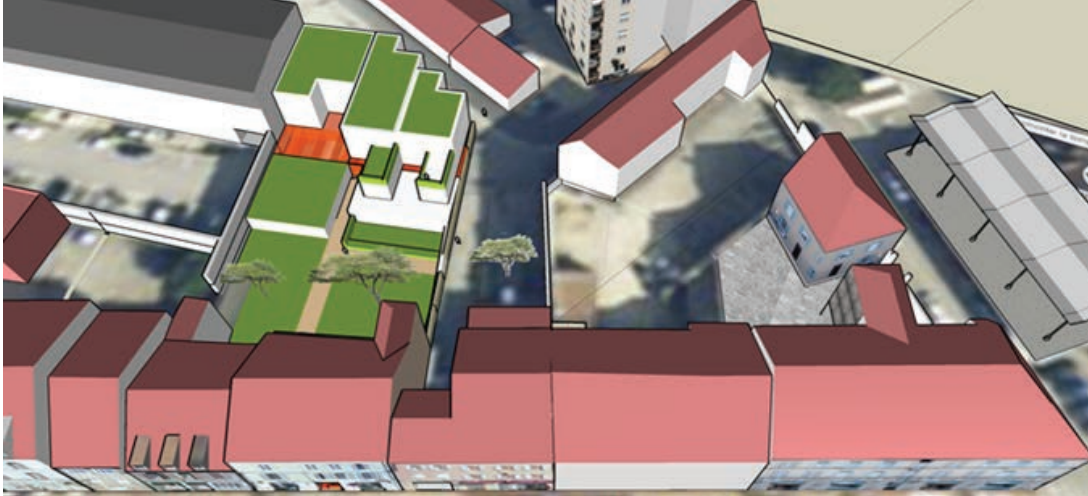


Dans cet immeuble, un projet d'aménagement de 8 logements locatifs sociaux au cœur de ville de Dole porté par la Foncière d'Habitat et Humanisme.

Volet urbain de l'OPAH d'ECLA :

Durant les 5 années d'animation, un important travail de prospective sur la reconquête urbaine des îlots stratégiques du cœur de ville de Lons-le-Saunier a été mené. Avec le programme national «Action Cœur de Ville» qui démarre, des opérations de réhabilitation d'immeuble et de mutations globales de certains îlots vont se mettre en œuvre, à l'image du projet lancé sur la pointe de l'îlot Sully-Saline.

Dans ces projets, Soliha Jura joue un rôle de facilitateur entre le porteur de projets et les partenaires, tout en accompagnant le propriétaire sur ces prises de décisions.



Réhabilitation de 5 logements dans l'immeuble.

En fond de cours, construction de nouveaux logements destinés à l'accès à la propriété pour des familles : de type maison de ville, avec garage / terrasse / jardin.

Suite à la phase d'étude et de programmation, le projet se lance avec en premier lieu, les travaux de démolition des éléments en cœur d'îlot.



*Article sur Le progrès,
15.10.2018*

OPAH RU de Salins-les-Bains :

Cette OPAH de Renouvellement Urbain s'inscrit dans le cadre du Programme National expérimental en faveur de la revitalisation des Centres-Bourgs lancé en 2013. Le dossier a été retenu en 2014.

Les études pré-opérationnelles ont été menées en 2015, tant sur le volet habitat que le volet urbain, et ont donné lieu à la signature de la convention en 2016.

L'OPAH RU constitue donc le volet habitat du projet Salins 2025, pour laquelle 3 enjeux clés ont été identifiés :

- Changer l'image du centre-bourg
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Diversifier l'offre de logement



Dans le cadre de cette OPAH RU, de nombreux dispositifs ont été mis en œuvre pour intervenir sur le parc privé, auxquels s'ajoute une vague de communication de grande ampleur lors du lancement de l'opération.

Animation d'opérations façades

Pour valoriser l'image des centres anciens, SOLIHA JURA accompagne les communes qui souhaitent aider financièrement les initiatives privées de ravalements de façades. Ces opérations accompagnent bien souvent d'autres dispositifs, en particulier des volets urbains d'OPAH ou des programmes de revitalisation de bourgs.

Cette mission comprend 2 phases :

- Une analyse chromatique et la réalisation d'un cahier des charges
- Une animation avec un accompagnement personnalisé des propriétaires

Liste des opérations en cours en 2017 et nombre de dossiers déposés (depuis le début des opérations) jusqu'en décembre 2017 :

- Salins-les-Bains : 27 dossiers depuis 2016
- Cœur de ville de Dole : 41 dossiers depuis 2015
- Orgelet : 6 dossiers depuis 2016
- Champagnole : 30 dossiers depuis 2013
- Dampierre : l'étude a été engagée en 2017

Traitement d'une façade, de l'état initial au résultat après travaux, en passant par la phase de programmation



Études de revitalisation des Bourgs-Centres

Dans les zones rurales et périurbaines, des bourgs-centres vivants et dynamiques sont indispensables pour assurer un parfait équilibre territorial. Force est de constater qu'avec le temps, ces bourgs se dévitalisent peu à peu.

Dans le cadre des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) régionaux ou nationaux, ou dans d'autres contextes, SOLIHA JURA s'est positionné sur les études de revitalisation de 8 bourgs-centres en partenariat avec d'autres bureaux d'études :

- Saint-Lupicin et Coteaux du Lizon.
- Arinthod et Val Suran.
- Pays Lédonien : Bletterans, Clairvaux les Lacs, Orgelet et Saint-Amour.

Ces projets de revitalisation doivent permettre aux communes d'accroître leur attractivité, à travers diverses thématiques : l'offre de logements, de commerces, d'équipements et des services adaptés aux habitants.

Pour les équipes de SOLIHA JURA, c'est un premier travail de diagnostic et d'analyse des problématiques rencontrées pour chaque bourgs-centres qui a eu lieu durant l'année 2017.

Les fiches actions continuent d'être élaborées courant 2018.



Maquette Hall de Moirans

Les équipes de Soliha Jura s'attachent à travailler de pair avec les élus et acteurs du territoire. Concertation et enquête de terrain sont des sources précieuses de connaissance et de prospective.

La modélisation 3D est par ailleurs un très bon outil d'aide à la décision qui permet aux élus de se projeter sur les interventions à envisager.



Atelier de concertation à Moirans en Montagne

Études «Habitat Seniors»

Avec le vieillissement de la population, beaucoup de collectivités s'interrogent sur le développement d'une offre nouvelle d'habitat pour les personnes âgées, notamment en ville et dans les bourgs-centres.

Depuis plusieurs années, SOLIHA JURA accompagne les communes à travers une mission d'aide à la programmation comprenant :

- l'analyse des besoins (Enquête auprès des personnes âgées, rencontre des acteurs locaux ...)
- la définition du type d'hébergement et de services à mettre en place avec les acteurs locaux.
- une approche urbaine
- une étude financière

SOLIHA JURA peut accompagner ensuite la collectivité, de la réalisation du projet jusqu'à la mise en location avec l'Agence Immobilière Sociale.

En 2017, SOLIHA JURA a accompagné 4 communes:

- Andelot-en-Montagne
- Mignovillard
- Gendrey
- Pagney

Évolution du projet des Tanneurs : situé en cœur de ville, cet îlot offrira la mise en location de 17 logements destinés à accueillir des seniors



Mission de programmation urbaine

La programmation d'une opération est une étape déterminante d'un projet urbain. Elle permet d'en définir les enjeux, les priorités, les exigences et les contraintes. À partir de là, différents scénarios sont élaborés de manière à répondre au mieux aux attentes des maîtres d'ouvrage.

Soliha Jura, riche de son expérience sur le territoire, apporte ses compétences aux services des collectivités pour réaliser des missions de programmation.

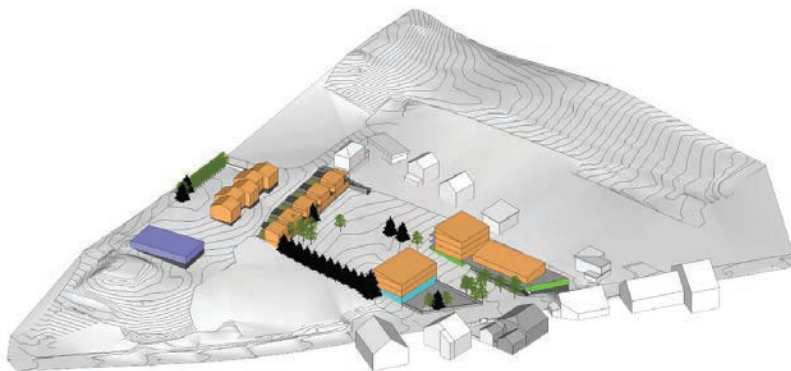
En 2017, SOLIHA JURA s'est engagé dans les projets suivants :

Morez : Mission de programmation sur un îlot stratégique du coeur de ville (ténement Lamy Jeune)

Lons-le-Saunier : Étude d'orientation, projet de pôle entrepreneurial et Campus numérique Secteur de la Gare

Bletterans : Mission de programmation en vue d'un regroupement des services de la Communauté de Communes Bresse Revermont et de la commune de Bletterans.

Saint-Laurent-en-Grandvaux : Mission de programmation urbaine et architecturale sur le Parc de la Villa Dumont.



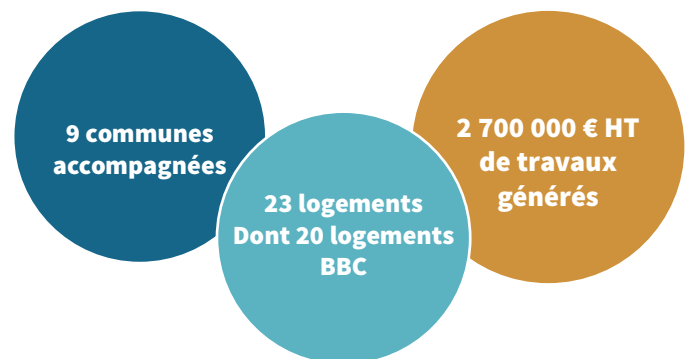
Lors des missions de programmation, 2 à 3 scénarios sont proposés. Ces derniers sont systématiquement illustrés de maquettes 3D et de références de manière à ce que les décideurs puissent s'immerger dans le projet.

Réhabilitation de bâtiments publics

SOLIHA JURA accompagne également les collectivités dans leur projet de réhabilitation de bâtiments publics : logement communal, équipement public ...

L'étude de faisabilité consiste à vérifier que le projet soit techniquement faisable et économiquement viable. Cette phase requiert de nombreuses compétences (Chargé d'opération, économiste du bâtiment, architecte...).

Dans un second temps, SOLIHA JURA accompagne la collectivité dans la mise en œuvre du projet, notamment sur le plan financier.



Inauguration de l'ancienne école de Courlaoux, reconvertie en 6 logements, dont 3 adaptés pour personnes âgées et une salle de convivialité.

SOLIHA JURA, une présence marquée sur le département

Informer, communiquer et concerter,

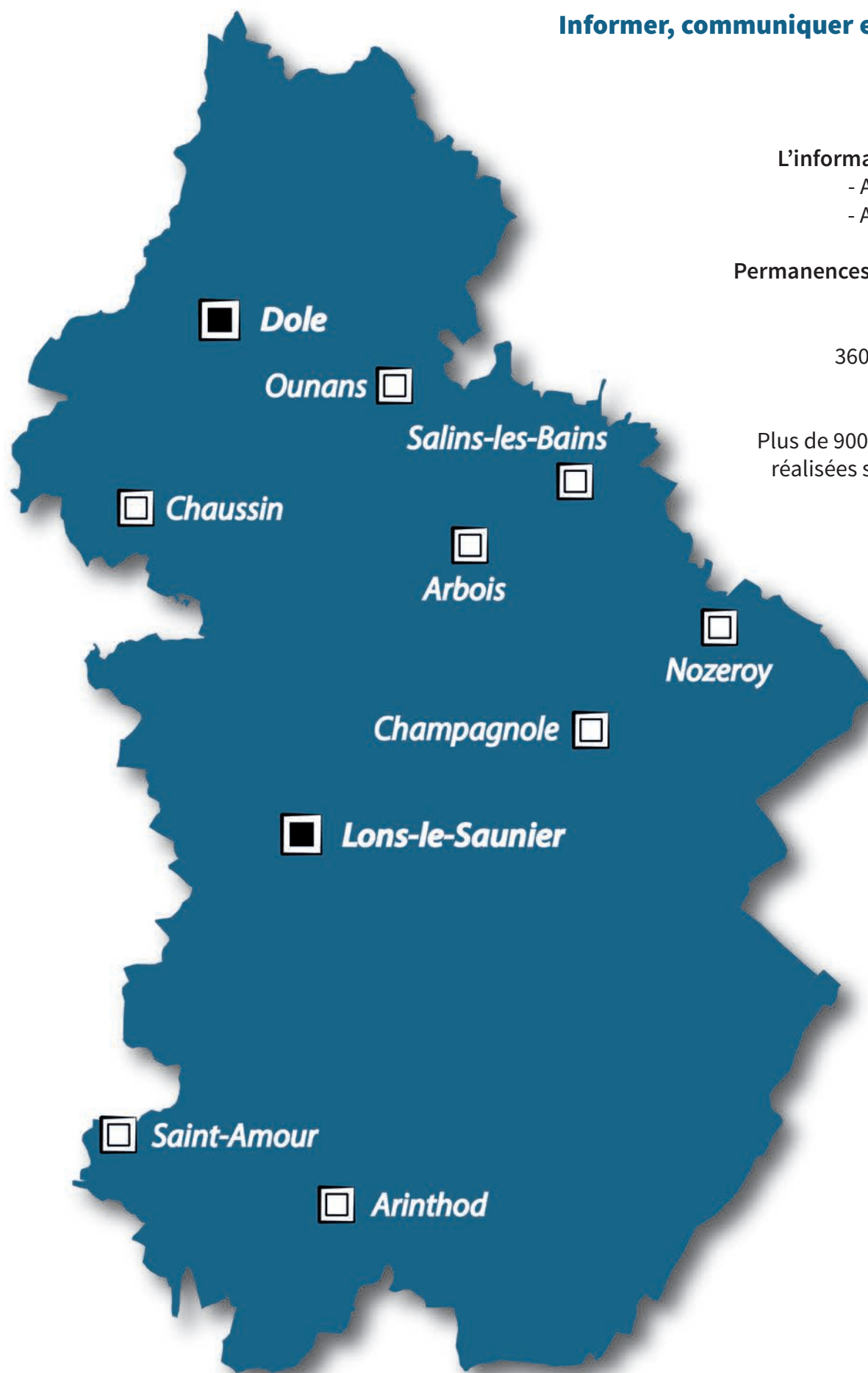
L'information dispensée

- Au siège de Lons
- Antenne de Dole

Permanences décentralisées

- 8 par mois
- 96 dans l'année
- 360 ménages reçus

Plus de 900 visites-conseils
réalisées sur l'année 2017



au cœur de nos missions

Animation - Organisation d'événements

Illustration : *Organisation des salons du bien vieillir à Arbois et Saint-Claude*



Participation aux salons jurassiens

Salons de l'Habitat de Lons-le-Saunier, Dole et Champagnole en 2017

Illustration : *Stand Soliha Jura au salon Made In Jura 2018*

Animation d'ateliers et stands d'informations

Animation d'ateliers avec les partenaires d'une OPAH, présentation des missions ...

Illustration : *Stand SOLIHA JURA lors de la présentation d'une pièce de Théâtre (L'argent pas les fenêtres) dans le cadre de l'OPAH du Val d'Amour*



Concertation avec les élus

Illustration : *Dans le cadre du PLUi de la Région d'Orgelet, des groupes de travail ont été animés par SOLIHA JURA avec les élus locaux*

CHAMPAGNOLE SALON DE L'HABITAT

Comment bénéficier d'aides pour vos travaux de rénovation énergétique ?

Depuis 2012, des subventions sont attribuées dans le cadre de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (Opah). Elles sont destinées aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Pour qui ?
L'Opah s'adresse à tous les propriétaires occupants qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie chez eux ou adapter leur logement à leur état de santé, leur âge ou leur handicap. Elle concerne également les propriétaires d'un logement qui souhaitent le louer.

Les démarches
« Les particuliers doivent prendre rendez-vous avec un technicien qui va vérifier si ils sont éligibles, en fonction du revenu fiscal de référence qui permet de savoir si l'on rentre ou non dans le plafond », explique Guilhem Juge, de la Soliha du Jura. « Ensuite, un conseiller se rend sur place pour définir les travaux à réaliser. Une fois le diagnostic terminé, l'Opah de Champagne-»



Guilhem Juge, conseiller technique de Soliha Jura, est présent au Salon de l'habitat. Photo Camille SOLOGO

Noszek vous accompagne pour monter le dossier de demande de subventions ou de prêts. Il faut compter un mois pour obtenir l'accord de subventions. Ensuite, c'est aux particuliers d'avancer les frais, remboursés grâce aux factures dans un délai de deux à trois semaines après les travaux.

« Les particuliers ont un an pour décaler les travaux et deux ans supplémentaires pour les terminer », ajoute Guilhem Juge.

Les subventions

« Les taux de subventions oscillent en-

tre 35 % de 20 000 euros hors taxes et 10 % de 20 000 euros hors taxes pour un logement à ressources modestes. Le premier pourcentage monte à 50 % pour les logements à ressources dites très modestes. Les propriétaires peuvent en plus bénéficier d'une prime de l'État (jusqu'à 2 000 euros) et d'aides complémentaires (500 euros de la communauté de communes Champagne-»

gnoles cette année sur le Jura, les élus ont fait une demande officielle de poursuite de l'Opah jusqu'au 31 décembre.

Camille Sologo

CONTACT Sand Soliha au Salon de l'habitat de Champagne Jura au 02 avril 2017.

03.84.88.19.10 | contact@jura.soliha.fr

PERMANENCES à Champagne le 12^e mardi du mois de 10 h 30 à 12 heures, chez le conseiller des Marnonnais. Permanences à Fouché-le-Haut le 3^e mercredi du mois de 10 h 30 à 12 heures, en mairie.

540

C'est le nombre de logements de propriétaires occupants qui ont été subventionnés depuis 2012 dans le cadre de l'Opah, sur le secteur Champagne-»

gnoles. 71 logements locatifs ont été concernés.

En direct de Salins-les-Bains

2017-2018 16



A mi-mandat, retour avec et sur les chantiers en cours

L'année 2017 a débuté à Salins-les-Bains avec l'ouverture du nouvel établissement thermal. Mais bien d'autres du centre-bourg. Retour aussi avec le maire Gilles Bédier sur la mise en place de la nouvelle communauté de

La prime d'accueil déjà versée à 18 nouveaux ménage salinois

Communauté de communes : « On apprend à se connaître »



En mai 2017, une journée portes ouvertes a permis aux Salinois de se renseigner sur les aides existantes dans le cadre du programme de réhabilitation de centre-ville.

D'HER La convention signée en juin 2016 avec l'État, le Département et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) prévoit, 1,5 M€ de subventions pour la rénovation de 150 logements. Pour inciter les propriétaires à profiter de cette aide, la Ville de Salins a mis en place plusieurs dispositifs complémentaires : augmentation de la part communale de la taxe foncière, prime d'accueil de 1 500 à 2 000 € pour les nouveaux acheteurs et jusqu'à 50 % d'aide pour réaliser une façade.

A ALLIURETTE Sur quinze mois, dix-huit nouveaux ménages salinois ont déposé un dossier pour bénéficier de la prime d'accueil. « Ça a amené de nouveaux habitants dans nos rues », précise Gilles Bédier, qui rappelle que c'est aussi une façon d'inciter les habitants à améliorer le confort de leurs logements. « La prime d'accueil est prise dès le moment que le logement est en bon état. Un propriétaire a engagé des travaux pour que le logement puisse être loué. » Pour faire connaître ce dispositif, la Ville de Salins a acheté des espaces publicitaires sur l'avenue de la République et l'avenue de la Liberté.

moins cher, semble y avoir été mieux perçu qu'à Salins où des concitoyens demandent régulièrement au maire d'avancer avec la prime à la vente de Salins. Malgré ces critiques, Gilles Bédier confirme que 21 000 € seront de nouveaux inscrits au budget 2018 pour la reconstruction de cette avenue. « Ils gèrent mieux la ville », dit-il.

Le vote d'augmentation de la taxe foncière de façon satisfaisante avec 28 dossiers déposés. Plusieurs chantiers devraient débiter prochainement. Concernant les rénovations de logements, les effets du projet Salins 2025 se font davantage attendre, mais Gilles Bédier note que les droits de mutation sur l'ancien en cours sont déjà de 70 % supérieurs à ceux que la Ville avait prévus en 2016. « On n'est pas dans les objectifs qu'on s'était fixés mais quelque chose est en train de se passer. Maintenant, je souhaite qu'on ait des réalisations visibles. » Il ajoute que l'opération de réhabilitation immobilière va contribuer à la prise de conscience de notre volonté d'habiter. « Au début de ce mois, le conseil municipal a autorisé le lancement de trois études de faisabilité sur deux immeubles de la rue de la République et l'avenue de la Liberté.

D'HER Au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes du Pays Salins fusionne avec ses voisines d'Arbois et Poligny. Gilles Bédier, élu conseiller municipal de Salins, ne pouvait pas rester seul pour la simple et bonne raison que l'État comme la Région, veulent, pour la mise en place de leurs politiques, travailler avec des intercommunalités qui ont un poids démographique efficace. Mais les élus ont eu moins d'une année pour en régler les modalités.

A ALLIURETTE Au terme de cette année de mise en place, le maire de Salins se félicite de voir que la meilleure connaissance mutuelle permet d'aborder des sujets plus délicats comme la question des attributions de la communauté de communes. « Dans ma délégation de vice-président en charge des services à la population, j'organise chaque mois une réunion avec cinq maires, de façon à les avoir tous rencontrés d'ici la fin de l'année. Ça permet de se dire les choses, quand il y a à lever un certain nombre d'objets. Nous passons pour un territoire avec un potentiel fiscal faible, mais ils confirment la ville de Salins et la communauté de communes. C'est vrai que Salins est endormie mais c'est parce qu'on vient de réaliser un nouvel établissement thermal qui est un équipement qui doit rayonner à l'échelle de la nouvelle communauté de communes. » Il fait remarquer que le fait d'avoir intégré Salins à des communes contribuant au fonds de péréquation intercommunal de l'État beaucoup moins vite de devenir bénéficiaires. La mise en place de la nouvelle structure ne permettra pas, d'ici la fin du mandat, de faire mieux que la poursuite des chantiers en cours. Les élus salinois espèrent cependant que s'engage assez vite une réflexion sur le rattachement de la municipalité au nouveau format par celui d'Arbois et Poligny. Mais Gilles Bédier dément, en cas de transfert, une prise en compte de sa libération. « L'équipement pour l'entretien à l'origine chargé de la commune mais aussi les utilisateurs, il y a une moitié de non-Salinois. Ça va donc être logique que nous ne reversions pas la totalité de la somme aujourd'hui consacrée à la médiathèque. On pourrait, le premier, partir sur la base d'un 40/60. »

Pour Gilles Bédier la prime de Poligny étant de compétence intercommunale et celle d'Arbois suspendue de droit, il serait logique que la communauté de communes intègre dans sa réflexion la question de la prime des anciens thermes. « Un dossier semble se concrétiser, Salins réclamant sa réouverture mais cela nécessite au préalable d'importants travaux et engendrerait des frais de fonctionnement.

> Majorité municipale :

D'HER Le conseil municipal les de sa séance de fin mai a procédé à l'élection de deux nouveaux adjoints. Marie-Françoise Balthazard, déjà en charge des écoles, prend son premier rôle à la culture, Valérie Boie récupère l'animation. Par ailleurs, les affaires locales sont confiées à Michèle Henry tandis que Danyelle Maitot devient conseillère municipale déléguée à la jeunesse et Michèle Theurel, conseillère chargée de la culture, est déléguée aux dimensions de Claudine Rouffil, à qui Gilles Bédier avait remis sa délégation aux thermes, et de Valérie Mouton de leurs fonctions d'adjointes.

A ALLIURETTE Gilles Bédier pourra-t-il aller au bout de son mandat ? Alors qu'il y a quelques mois cette question

SALINS-LES-BAINS PROJET SALINS 2025

La mairie encourage les rénovations de façades

Lancé en juillet 2016, le dispositif d'aides aux propriétaires est reconduit pour un an.

Dans le cadre du projet « Salins 2025 », une opération façades est lancée depuis avril 2016. Son objectif est d'inciter les propriétaires à ravaler leur façade, afin de rendre attractif le parc de logements privés et changer l'image de la ville.

Un seul dossier déposé

Une expérimentation a été mise en place en juillet 2016 pour combiner les aides relatives au ravalement des façades et celles liées à la rénovation des logements (OPAH). À ce jour, le bilan de cette expérimentation est le suivant : un seul dossier a été déposé au titre de cette dérogation. Malgré ce faible résultat, la mairie veut



Inciter les propriétaires à rénover leurs façades pour changer l'image de la ville. Photo Dominique DUCHANOY

aider au maximum les propriétaires dans leurs projets immobiliers. Cette mesure est donc renouvelée pour une durée allant du 24 juillet 2017 au

24 juillet 2018. En complément des règles de l'opération façades en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016, seront également éligibles à l'opération fa-

çades les propriétaires qui rénovent un ou plusieurs logements avec les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, dans le cadre de l'Opération programmée

d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain.

Tous les immeubles de la ville sont éligibles à ce dispositif, sous réserve de remplir les conditions citées.

25 % subventionnés

Le taux de subvention est fixé à 25 % du montant total des travaux de ravalement de façades. Chaque dossier bénéficie d'un suivi technique et financier. Les élus se réservent le droit de prolonger cette expérimentation une nouvelle fois, si les résultats s'avèrent positifs et que les crédits sont suffisants. Le plan de financement de l'opération façades reste inchangé. Les dossiers seront validés par ordre d'arrivée et sous réserve de l'enveloppe budgétaire allouée.

CONTACT : mairie - 03.84.73.10.12.

MOIRANS-EN-MONTAGNE URBANISME

Comment revitaliser le bourg-centre par des actions de concertation

La municipalité et les élus de Jura-Sud ont appelé la population, usagers, commerçants, artisans, membres d'une association de Jura-Sud, à venir ce mercredi 12 janvier, à la salle des fêtes, pour un atelier de concertation sur le projet de revitalisation du bourg-centre appelé « cœur de ville ».

C'est une petite poignée de participants qui a répondu à l'invitation de cet atelier de travail. « Je suis surpris de voir si peu de monde ce soir, que ce soit la population, mais également les commerçants. Nous avons choisi 19 h 30 pour eux et seule une commerçante est présente » se désole Serge Lacroix, maire.

130 questionnaires retournés

Pour débiter cette phase de diagnostic, la population, les commerçants et associations ont reçu un questionnaire auquel chacun pouvait répondre anonymement. Seulement cent trente réponses ont été retournées à la mairie sur trois mille six cent envois. Le comité de pilotage,



■ L'atelier d'urbanisme a permis de repérer les différents lieux stratégiques en matière de déplacements. Photo Céline ANGINN

composé de la commune et ses élus, des deux bureaux d'études Soliha et Au-delà du fleuve, ainsi que du Parc naturel régional du haut Jura vont faire l'inventaire des projets portés par la commune, l'intercommunalité et les privés, en s'assurant de leur cohérence en trois phases.

Premier atelier d'urbanisme : les habitudes de déplacements

L'objectif est de recueillir les habitu-

des de déplacements, les difficultés ou attentes sur les espaces publics et de stationnement. Chacun s'est vu remettre un plan, et par des pastilles de couleurs correspondant à des thématiques : lieux agréables, désagréables, dangereux, où peuvent jouer les enfants, adolescents et les lieux de convivialité, ils se sont mis en situation de travail.

Une maison des projets, située au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville,

REPÈRE

■ **Les trois phases d'études**
La qualité du cadre de vie pour les habitants : offrir un service de commerces, un habitat adapté aux attentes, les lieux de rencontre et de convivialité, la place de la voiture, la place de la nature dans et autour du bourg.

■ **L'attractivité du bourg-centre** : qualité de l'offre touristique, scénographie d'entrée, qualité des espaces piétons, places de stationnement, image qualitative des commerces et la signalétique commerciale.

■ **L'identité du bourg-centre** : l'image de marque du territoire, la mise en valeur des atouts géographiques, le patrimoine architectural et le sentiment d'appartenance et de fierté.

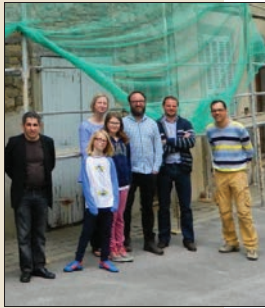
va permettre de présenter l'avancement du projet, avec un rendu de la phase 1, attendu pour mars.

CONTACT MAIRIE au 03 84 42 01 58.

ORGELET

L'opération « façades » est prolongée jusqu'en 2020

L'opération « façades » concernant le ravalement des façades du bourg-centre d'Orgelet se poursuit jusqu'en 2020 offrant des subventions aux propriétaires. Rue de la République, quatre propriétaires se sont concertés pour réaliser un gros chantier de ravalement de façades : les familles Léger, Esposito, Bernard et Guetin. « Ces familles vont bénéficier d'une subvention de 4 400 euros estimés sur la totalité de l'ouvrage répartis en fonction des surfaces de façades. Toute opération de ravalement de façades doit faire l'objet d'une déclaration préalable aux Architectes des Bâtiments de France - ABF », explique le premier adjoint, François Bonneville, également en charge de l'urbanisme. Quant aux propriétaires, ils racontent leur expérience : « Notre principal objectif était d'embellir la rue, de donner du ton à nos façades. Nous nous sommes tout d'abord concertés puis le projet est parti. Cela donnera peut-être l'envie à d'autres de faire de même. Nous avons le choix parmi un panel défini de couleurs recommandé par l'architecte de Bâtiments de France ». Le projet est suivi par un urbaniste M. Dalmais de Soliha, anciennement Jura Habitat.



■ Les quatre familles concernées par l'opération. Photo N.C.F.

CONTACT Mairie d'Orgelet au 03.84.35.54.54.

22 ACTU BRESSE

LE PROGRES LUNDI 23 JANVIER 2017

ARLAY CONSEIL MUNICIPAL

La réhabilitation de l'épicerie fait l'objet d'une étude de faisabilité

Vingt et un élus sur vingt-six ont participé jeudi 19 janvier au conseil municipal. Parmi les points à l'ordre du jour, la réhabilitation de l'épicerie.

Une étude de faisabilité sera effectuée par Soliha, ex. Jura Habitat, pour un montant HT de 2 700 euros.

Tarifification périscolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les tarifs suivants seront appliqués : forfait repas garderie 5,40 euros. Garderie : 0,60 euro les deux premières demi-heures, 0,50 euro les deux suivantes, 0,40 euro les deux suivantes, 0,30 euro les trois dernières.

Lors du premier jour d'absence d'un écolier en cas de maladie, le repas comman-



■ Le montant de l'étude pour la réhabilitation de l'épicerie s'élève à 2 700 euros HT. Photo archives Bruno MERCIER

dé sera facturé 3,65 euros.

Délégation

Le conseil accepte la demande d'Annick Fort d'être déchargée de ses fonctions

de responsable des locations des salles communales et de conserver sa charge de gestion des cimetières. De ce fait, son indemnité sera diminuée de moitié.

Dominique Bert, conseiller, est nommé nouveau responsable des locations de la salle des fêtes et du caveau de Saint-Germain-lès-Arlay. Une indemnité de 2,25 % de l'indice brut mensuel 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique lui sera attribuée.

Achat de chapiteaux

Le conseil accepte le devis de 7 161 euros HT pour l'achat de trois chapiteaux, qui pourraient être mis à la disposition des comités des fêtes et d'autres associations communales.

Le point sur les finances Christian Bruchon, premier adjoint en charge des finances, annonce une progression de 70 % des dotations pour 2017. Pour le budget 2016, il indique que les dé-

penses supplémentaires représentent une augmentation de 6,44 % par rapport à 2015 et les recettes une augmentation de 18,74 %.

Projets 2017

Achat d'un véhicule, restauration des WC publics, de l'épicerie d'Arlay, d'un logement au-dessus de l'ancienne poste d'Arlay, amélioration des réseaux d'eau pluviale, réfection de la toiture de l'église d'Arlay, installation de jeux sur les deux sites.

Le projet de plateau sportif pourrait être inclus dans l'intercommunalité. De ce fait, la demande de subvention faite auprès de la préfecture sera annulée.

CONTACT : mairie, 03.84.85.01.37. ou : mairie.arlay@wanadoo.fr.

70% de subventions pour votre rénovation énergétique

Soliha « Solidaires pour l'habitat » est le premier mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat. Soliha est présent aux côtés de ceux qui veulent améliorer les conditions d'habitat des populations défavorisées, fragiles et vulnérables.

« 2017 a été une année exceptionnelle à cet égard » relate Claude Pecquet, directeur de Soliha Jura.

« 700 ménages ont été aidés, essentiellement pour le maintien de leur autonomie à domicile (250 logements) et pour de la rénovation énergétique (440 logements) ».

Pour ce dernier volet, le Jura fait d'ailleurs figure de bon élève : grâce à des aides croisées (dont celles de l'Agence nationale de l'habitat) pouvant atteindre 50 à 70%, de nombreux logements cessent d'être des « passoires » énergétiques.



Toutefois, plusieurs conditions cumulatives sont requises : être

un ménage modeste (sachant que 40-50% des propriétaires occupants du Jura sont tout de même éligibles), résider dans un bâtiment âgé de plus de 15 ans, et lancer un programme de travaux assez complet (générant plus de 25% d'économies d'énergie).

« Dans le Jura, notre moyenne s'élève plutôt à 40% d'économies » précise Bernard Cantenot, chef du service habitat : rien ne sert en effet de mettre du double vitrage, si la chaudière ou l'isolation globale laissent à désirer.

Un parc social privé

« Nous incitons des propriétaires privés à louer à des ménages modestes, voire très modestes » poursuit Claude Pecquet. Grâce au dispositif Cosse (peu connu), les propriétaires qui acceptent des loyers très modestes peuvent déduire 85% de leurs revenus locatifs de leurs impôts. En leur donnant confiance et en instaurant des



garanties financières et sociales (suivi par un travailleur social), Soliha parvient à mettre environ 200 logements (souvent bien situés, en centre-ville) à disposition des plus démunis (y compris des SDF ou des migrants par exemple), en particulier sur Lons et Dole. Soliha confirme l'existence de nombreux logements vétustes en cœur de ville, mais comment les rénover ?

Les dépolluer, les démolir, refaire

les réseaux et tutti quanti représente un surcoût de 40 à 50 % par rapport à des logements neufs construits ex nihilo. Un surcoût que les investisseurs ne peuvent répercuter, compte tenu de loyers par ailleurs plutôt attractifs. Reconstruire la ville sur la ville demeure un enjeu crucial, d'où l'intérêt des actions « cœur de ville » pour les revitaliser. ■

S.H.

Résolutions



Projet de résolutions

1ère résolution

L'Assemblée Générale approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 décembre 2017.

2ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la présentation du rapport moral et du rapport d'activité 2017, approuve ces documents tels qu'ils sont présentés.

3ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes arrêtés au 31 Décembre 2017 ainsi que ledit rapport et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

4ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les conventions mentionnées dans ledit rapport.

5ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le résultat de 86 954 € au compte « Autres réserves ».

6ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Budget Modificatif 2018.

7ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la désignation par :

- la CAF du Jura de Mr Frédéric ZYGMUNT en remplacement de Mr Eric GROSPIERRE.
- l'AJENA de Mr Jean Marie ECOIFFIER en remplacement de Mr Christophe NOUZE.
- Action Logement de Mme Nathalie ROZAND en remplacement de Mme Floriane DOLE

8ème résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Mr Christophe LHUILE, le 31 aout 2018, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant,

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer pour son remplacement, Mr Romain GROSPERRIN aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire qui se terminera à l'Assemblée Générale appelé à statuer sur les comptes au 31/12/2020.

contact@jura.solihha.fr
<http://www.jura.solihha.fr>

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

Maison de l'Habitat
32, Rue Rouget de l'Isle BP 20460
39007 Lons Le Saunier
Tél : 03 84 86 19 10
Fax : 03 84 86 19 19